

LES PSYCHOLOGUES SE MOBILISENT POUR LES SALAIRES LE 13 OCTOBRE 2023

Salariés et fonctionnaires, portons ensemble nos revendications !

Comme la majorité des salariés et des fonctionnaires, les psychologues subissent de plein fouet l'inflation sans augmentation de leurs rémunérations ni revalorisation de leur carrière. Dans un contexte où l'exercice professionnel devient de plus en plus difficile, cette profession est, elle aussi, en tension.

Dans la Fonction publique d'État et la Fonction publique Territoriale, l'effectif des psychologues est en forte baisse alors que les besoins d'accompagnement psychologique de la population ne cessent d'augmenter. En outre, l'activité des psychologues est de plus en plus contrainte de s'écarter des suivis au long cours au profit d'accompagnements ponctuels dans des dispositifs protocolisés.

L'Éducation nationale limite drastiquement leur recrutement tandis que, dans le même temps, le gouvernement choisit de former des secouristes en santé mentale en quelques jours dans les écoles. Ce déni de la qualification pour aborder la santé psychique des jeunes est inacceptable.

Dans la Fonction Publique Hospitalière, l'effectif des psychologues est en augmentation en psychiatrie pour pallier les départs des psychiatres. Il est cependant toujours très insuffisant dans l'ensemble des services où, de surcroît, le statut du psychologue hospitalier est régulièrement bafoué par la mise sous contrôle médical.

Dans la fonction publique, les quelques réévaluations concédées par ce gouvernement ne compensent ni le gel du point d'indice sous les précédents quinquennats, ni la baisse des salaires des fonctionnaires depuis les années 2000. Ce rattrapage demeure nettement inférieur au taux réel de l'inflation qui ampute le salaire. Il en est de même dans le secteur privé associatif avec une perte de pouvoir d'achat de 40 % depuis plus de 20 ans qui, associée aux temps partiels subis, plonge une majorité des psychologues dans la précarité.

Ce gouvernement fait le choix d'un recours accru au secteur libéral avec un remboursement réduit des actes par la sécurité sociale, pour introduire les assurances privées et augmenter le reste à charge des citoyens. Par là même, il tente d'imposer des pratiques à moindre coût et poursuit le démantèlement méthodique des structures publiques qui ont toujours constitué la meilleure réponse aux besoins de la population.

Dans la fonction publique, le salaire des psychologues est déconnecté de leur qualification universitaire (Master 2/Bac+5) exigée pour l'obtention du titre de psychologue. Il se situe juste au-dessus du SMIC en début de carrière et n'évolue que très lentement ensuite. Cette non-reconnaissance de la qualification est caractéristique des professions largement féminisées : les psychologues sont à 85 % des femmes.

Face à l'importance considérable des besoins et à l'échec du libéral low-cost, il est urgent de revaloriser la profession et de redonner aux services publics leur place essentielle dans l'évolution de la société.

Les organisations syndicales représentatives demandent l'ouverture de négociations salariales pour une revalorisation des rémunérations et des carrières des psychologues, qui correspondent enfin à leur niveau de qualification et de responsabilité.

CGT (UFMICT-CGT) : Isabelle Seff - 06 82 49 53 51 ; Gilles Métais - 06 28 11 91 90
FSU (SNES, SNEPAP, SNPES, SNUTEFI, SNUIPP, SNUITER) : Géraldine Duriez - 06 88 78 50 51
SUD (santé sociaux, collectivités territoriales) : Pauline Lemaître - 06 66 02 86 80

Avec le soutien de :

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie : Gladys Mondière - 06 47 75 79 12
Société Française de Psychologie : René Clarisse - 06 30 78 33 69

Informations rassemblement :



Avec le soutien de :

